

REGLEMENT

« EN LAURE EN COURANT » (24ème édition)
Vendredi 26 mai 2018 à LABRUGUIERE (Tarn)

Art. 1 : Les « Trotteurs d'En Laure » organisent une course sur route dénommée : « **En Laure En Courant** » d'une distance de **10Km**, comptant pour le Challenge du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, d'une course populaire de **5Km** et de 3 courses enfants.

* Heure de départ : **20h00** pour les **10Km** et le **5Km**. Courses enfants à **19h00**.

* Inscriptions et retraits des **dossards le vendredi** à partir de **18h00** au **domaine d'En Laure**.

*Prévoir vos épingles.

* Remise des récompenses **21h30**.

Art. 2 : La course de **10Km** est ouverte à tous licenciés ou non licenciés, à partir de la catégorie des cadets jusqu'aux vétérans (2002 et avant), masculins et féminins, la populaire à partir des minimes (2004 et avant).

Art. 3 : Obligatoire : article 6 de la loi du 23 mars 1999 : tout bulletin d'inscription doit être accompagné de :

***Pour les licenciés** : le numéro de la licence FFA ou FF Triathlon ; licence à présenter lors du retrait du dossard.

***Pour les non licenciés** : **la photocopie** du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition (de moins de 1 an). **Elle ne sera pas rendue**.

***Pour les mineurs** : l'autorisation parentale

Art. 4 : Le montant de l'engagement est fixé à **10€** pour une inscription sur le **10Km** (à l'avance) ou à **12€** (sur place), et à **8€** pour la populaire soit par **courrier**, soit par **internet** (pas de taxe supplémentaire donc même prix). Chaque concurrent recevra un lot souvenir à l'inscription.

Art. 5 : Le circuit se déroule sur 2 boucles de 5Km ayant pour lieu de départ et d'arrivée au domaine d'En Laure (Idem pour la populaire).

Sur les parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ses règles.

Art. 6 : Sur le circuit du **10km**, 1 ravitaillement est prévu en plus de celui du départ et de l'arrivée, et 1 point d'eau sera placé entre les ravitaillements. Sur le **5 km**, 1 point d'eau. A l'arrivée, douches et sanitaires sont prévus

Art.7 : Pour le 10 km, seront récompensés les 3 premiers du scratch homme/femme + les 3 premiers de chaque catégorie, sans cumul. Pour le 5 km, les 3 premiers du scratch homme/femme + les 3 premiers minimes (garçons et filles)

Art. 8 : Les récompenses sont sous forme de trophées et de différentes dotations lors de la remise des prix, la **présence** des participants récompensés est **obligatoire** ; en cas d'absence, les prix seront acquis par l'organisation. En cas de **tirage des dossards**, de nombreux lots seront offerts, là aussi **présence obligatoire**.

Art. 9 . : DROITS A L'IMAGE / RESULTATS : Tout concurrent peut renoncer expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Vous avez la possibilité de demander la non-publication de vos données nominatives dans les résultats.

Art. 10 : Tout cas non prévu au présent règlement sera tranché par les organisateurs et leur décision sera sans appel.

Art. 11 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accidents susceptibles de se produire avant, pendant et après la manifestation. La participation à la course d'« En Laure En Courant », implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

***À 19H est prévue la COURSE DES ENFANTS. Départ et arrivée domaine d'En Laure. Les minimes peuvent courir mais ne seront pas classés. Important : LICENCE FFA ou Triathlon ou PHOTOCOPIE du Certificat médical exigée.**

Pour plus d'informations appeler les organisateurs au 06 09 81 48 70 (Bernard), 06 30 72 42 50 (Yves) ou lestrotteursdenlaure@live.fr